STARTER FORMATION
Formations santé & sécurité au travail — Certifié Qualiopi au titre des actions de formation

26 rue des Fayettes — 69400 Villefranche-sur-Saône
09 80 49 37 71 — info@starter-formation.com
www.starter-formation.com



Incendie en établissement de santé (type U / J)

Incendie — document du 24/09/2026

≈ 4 h (demi-journée) **1 à 12 stagiaires** **Présentiel** **Sans niveau de qualification**

Présentation

Personnel d'établissement de soins (U) ou d'accueil de personnes âgées / handicapées (J). Amplitude 9 h 00 → 13 h 00. Scénarisé autour du transfert horizontal.

Objectifs

Comprendre les principes de développement d'un feu. Appréhender les risques particuliers liés aux établissements recevant du public de type J et U, ainsi que les grands principes de prévention incendie liés à ces types d'établissements. Agir sur un départ de feu et procéder à l'évacuation du personnes avant l'arrivée des secours (principe de transfert horizontal).

Public concerné

Tout le personnel volontaire ou désigné par l'employeur comme membre de l'Équipe de Première Intervention en EHPA type J ou U établissement de soins

Prérequis

Aucun prérequis. Connaître son établissement et ses consignes.

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
SESSION UNIQUE — Risque incendie en ERP U/J : alarme, transfert horizontal, mise en sécurité et manipulation			
8 h 30	**Accueil – cadre et attentes**	Objectifs, déroulé, spécificités de l'établissement	Interrogative
8 h 45	**OO1 – Le feu et le risque en établissement de santé**	Expliquer le triangle du feu, le danger des fumées et les enjeux propres aux U/J	Interro. + expo. brève
9 h 15	**OO2 – Organisation de la sécurité (SSI, consignes, zones)**	Reconnaître le signal d'alarme, les consignes, le SSI et les zones protégées	Expo. brève + interro.
9 h 45	**OO3 – Le transfert horizontal**	Mettre en sécurité les personnes ne pouvant évacuer seules vers une zone protégée contiguë	Démonstrative + active
10 h 15	— Pause —		
10 h 30	**OO4 – Manipulation d'un extincteur sur foyer**	Éteindre un début de feu (méthode, agent adapté) ou savoir renoncer	Démonstrative + active
11 h 15	**OO5 – Alerter et rendre compte**	Donner l'alarme, alerter les secours, guider les intervenants	Jeu de rôle
11 h 40	**ÉVALUATION – Mise en situation transfert / mise en sécurité**	**Réaliser un transfert horizontal et rendre compte (grille d'observation)**	**Mise en situation**
12 h 15	**Bilan & clôture**	Débrief, consignes, périodicité des exercices (repère : au moins tous les 6 mois)	Interrogative

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
12 h 30	— Fin de la formation —		

Méthodes et moyens mobilisés

Méthodes et moyens mobilisés (Incendie Santé)
Une pédagogie active et immersive :
Positionnement initial : La session débute par un questionnaire de 5 questions pour évaluer vos connaissances sur les alarmes (sélective/générale) et adapter les scénarios de transfert horizontal à votre service.
Contrôle continu : Le formateur assure un suivi constant de la compréhension par un questionnement interactif (méthode interrogative). Ce dispositif garantit la maîtrise des priorités S.A.F.E. (Sauver, Alerter, Fermer, Éteindre).
Apports théoriques et pratiques : Alternance entre l'étude du compartimentage en milieu hospitalier et des exercices de manipulation. La formation inclut une phase d'extinction réelle pour ancrer les automatismes.
Moyens techniques et outils :
Extinction sur feu réel : Utilisation d'un générateur de flammes écologique (bac à feu à gaz) permettant des exercices de manipulation d'extincteurs (Eau, CO2) en toute sécurité et sans pollution.
Support visuel : Utilisation d'un ordinateur et vidéoprojecteur pour la projection de supports pédagogiques (vidéos de transfert horizontal et propagation des fumées).

Méthodes d'évaluation

Partie théorique : Réussite à un test QCM de 10 questions portant sur le compartimentage et l'alarme sélective.
Partie pratique : Évaluation sommative basée sur la réussite d'un exercice d'extinction sur le générateur de flammes et la simulation d'un transfert horizontal

QCM de positionnement à l'entrée en formation (5 questions) et QCM d'évaluation des acquis en fin de formation (8 questions). Réussite à partir de 70 % de bonnes réponses.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation.

Intervenant

Formateur spécialisé en sécurité incendie

Références réglementaires

ARTICLE J 39 DE L'ARRÊTÉ DU 25 JUIN 1980 : Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie et être informé des consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer l'évacuation du public.
Des exercices pratiques, ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie, doivent avoir lieu au moins une fois par semestre.
ARTICLE U 43 du code des ERP : Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie dans un hôpital, être formé à l'exécution de consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer le transfert horizontal ou l'évacuation et doivent être entraînés à la manœuvre des moyens d'extinction.
Des exercices d'évacuation simulée doivent être organisés périodiquement afin de maintenir le niveau de connaissance du personnel conformément à l'
article U 41 du code des ERP

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée en amont, lors de l'analyse des besoins, afin d'adapter les modalités pédagogiques, le rythme, les supports ou les épreuves pratiques. Contactez notre référent handicap : Stéphane Sabatier — info@starter-formation.com — 09 80 49 37 71.

Note de la formation

★★★★★ **4,6/5** 92,3 % de satisfaction globale **100 % de réussite** aux évaluations



Moyenne des sessions évaluées de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026